

## **DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION CGT AU CDAS DU 16/05/2014**

Le mécontentement est grand dans les services. Le pouvoir d'achat des agents des finances s'affaiblit d'année en année avec le gel du point d'indice et la réduction des plans de qualification. Les nombreuses réformes et restructurations subies entraînent la dégradation des conditions de vie au travail.

A l'heure où l'administration se targue de se préoccuper de la santé et des conditions de vie au travail des agents, où elle met en place un nombre impressionnant d'emplâtres face à une situation sociale dégradée, où elle sous-entend prendre en compte les risques professionnels (DUERP, PAP, TBVS, etc..), comment est-il possible de rester silencieux devant l'aggravation des conditions de vie au travail de nos collègues ?

Ce sont toutes les administrations du ministère des finances qui sont sur la sellette et les plans de destruction de l'emploi public à la Douane, à l'INSEE comme aux Finances publiques, même grossièrement ripolinés en « plans et démarches stratégiques », en sont bien l'illustration.

Les agents, avec leurs organisations syndicales, ont construit, grâce aux luttes de 1989, un réseau départemental d'action sociale de proximité qui a fait la preuve de son efficacité.

L'action sociale, avec tous les personnels de délégation, a pour mission d'informer, d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie au et hors du travail, des agents actifs, retraités, et de leurs familles.

La stagnation des budgets de l'action sociale ne peut nous satisfaire, face à des situations de détresse de plus en plus nombreuses.

A la fin de cette année, 27 délégations se retrouveront avec un seul délégué pour gérer l'action sociale départementale.

Le personnel dans le réseau des délégations est d'environ 300 personnes. En 2012, 15 ETP ont été supprimés, cette année 15 également, cela fait 10% des effectifs !!!

Les délégations sont fortement et clairement incitées à utiliser des formules « clé en main » pour organiser les actions BIL. Privilégier ce type de formule n'est ni gage de qualité ni gage d'économie sur le montant de l'action elle-même mais entre dans le cadre de la réduction des effectifs au sein des délégations.

De plus en plus de missions ( par exemple le suivi des inscriptions en colonies de vacances) sont transférées des délégations vers l'échelon national.

Nous déplorons cette nouvelle organisation, imposée par le secrétariat général. Les délégations départementales perdent le contact de proximité, alors que ce contact est essentiel dans le cadre d'un service social.

L'éloignement du contact humain au niveau local nous apparaît totalement inadmissible, surtout dans le contexte de déshumanisation de nos administrations

Toutes les délégations doivent bénéficier de tous les moyens humains et financiers nécessaires pour continuer à gérer, au quotidien, les aides et prêts sociaux, la restauration, les logements sociaux, la petite enfance, les vacances, les sorties locales, l'arbre de Noël, la solidarité envers les agents en difficulté etc. Elles doivent aussi disposer de tous les moyens pour construire de nouvelles prestations répondant aux besoins des agents.